TOME VIII (N. S.) FASC. 5-6 1er DECEMBRE 1943

25 FEB 1946

REVUE DE MYCOLOGIE

ANNALES DE CRYPTOGAMIE EXOTIQUE, NOUVELLE SÉRIE

dirigée par

ROGER HEIM

JACQUES DUCHÉ G. MALENÇON

LABORATOIRE
DE CRYPTOGAMIE
U MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
12, RUE DE BUFFON, PARIS (Ve)

SOMMAIRE

TRAVAUX ORIGINAUX

Roger HEIM. — Notes systématiques sur les champignons du Perche. I. Les Russules de l'espèce collective « *violacea* » (av. 1 pl. texte) 87

⁂

Table du Tome VIII 98

⁂

SUPPLÉMENT

Chronique de l'amateur, par G. BECKER 71

Problèmes et méthodes de la mycologie aux colonies (extrait), par Roger HEIM 74

Glanes journalistiques 77

Table du Tome VIII 78

Notes systématiques sur les Champignons du Perche. I.

Les Russules de l'espèce collective " violacea "

Par Roger HEIM

(avec 1 pl. texte)

■

Parmi les Russules recueillies aux environs de Bellême, l'espèce collective *violacea* (désignation groupant les espèces à chapeau violet, chair âcre et sporée très claire) s'est trouvée particulièrement bien représentée. Nous avons eu la chance, guidé par la connaissance rare que possède notre ami, M. Albert Leclair, du pays dont nul pouce ne lui est inconnu, de récolter à peu près toutes les formes dites *violacea* qu'un mycologue puisse espérer réunir (1).

Nous les passerons ici rapidement en revue :

1° Russula fallax de Cooke, de Bresadola, de plusieurs auteurs français, non pas le *fallax* tel que l'admettent Singer, Schaeffer, mais bien la forme qu'on peut rapprocher de *Russula fragilis* Pers., Secrétan, celle qui se montre toujours petite, fragile, à cha-

(1) En fait, ces investigations nous ont confirmé dans la pensée que le terme *violacea* s'appliquait confusément à tout un groupe de formes à chapeau violacé, certes assez voisines, mais la plupart véritablement distinctes, et pour lesquelles nous n'emploierons pas l'appellation de *stirpe*. On sait que cette notion toute dynamique que nous avons introduite chez les Agaricacées (1931), et récemment précisée (1935), et que plusieurs auteurs ont par la suite adoptée et utilisée (notamment Jakob Lange pour les Tricholomes, R. Singer, H. Romagnesi), a été indentifiée inexactement par certains mycologues, comme notre excellent collègue M. P. Konrad, à l'*espèce collective*, terme qui d'ordinaire, pour les mycologues, désigne tout simplement un groupement d'espèces confondues à tort par les auteurs. *Violacea* rentre dans cette dernière définition : il existe plusieurs espèces *violacea*, réunies par un ensemble notable de caractères physionomiques bien apparents, mais qu'une analyse approfondie permet de distinguer. Une telle définition ne s'applique pas à la stirpe. Au contraire, le groupe *emetica* par exemple, est une stirpe, parce qu'il correspond à la fois à une pluralité de formes composantes, bien établies, à leur diversité, mais d'autre part à un ensemble phylétiquement simple. La stirpe est basée sur l'appréciation d'un groupe homogène, phylétiquement réduit, naturel, d'espèces bien distinctes non confondues; l'espèce collective est un concept purement artificiel s'appuyant sur une erreur d'analyse. Toutes les espèces constituant une stirpe sont, par définition, parentes. Une espèce collective peut comprendre des formes extrêmement voisines par tous leurs caractères, et parentes intimes, mais elle peut recéler aussi des formes appartenant à des groupes ou des stirpes différents, et simplement confondues. C'est ainsi qu'une bonne partie des composants de l'espèce collective *violacea* forme un trait d'union entre la stirpe *emetica* et la stirpe *atropurpurea*, mais ce terme *violacea* ne garde que la valeur d'un mot, avec son acception artificielle et imprécise.

peau d'un brun-violet foncé vers le milieu, qui est déprimé, et d'un ton vert olive pâle au centre, à lames larges, peu serrées, *blanches* comme celles de *fragilis*. Elle est fréquente sur la terre des chemins ou en bordure, mais généralement en individus isolés ou en nombre réduit (2-3). Ses spores, à peu près *blanches* en masse, sont subglobuleuses, de dimensions moyennes (9,5-10,5 × 8,2-9 µ, orn. incl., 8-8,6 × 7-7,5 µ, orn. excl.), à verrues moyennes, hémisphériques ou coniques aiguës, liées pour la majorité par un réseau incomplet à éléments filiformes ou épais. Cette espèce ressemble au *serotina* de Quélet, figuré par ce dernier (*Bull. Soc. Bot. Fr.*, XXIV, pl. III, fig. 11, 1878), et qui correspond à une forme à spores *crème foncé*, propre « aux vieilles souches creuses ». Ainsi, ce *fallax* appartient à la stirpe *emetica*, comme *fragilis*. Il en diffère surtout par ses pigments dont le rouge est absent.

2° Russula Knauthii Singer, fort voisin du précédent *fallax*, mais plus robuste (peu distinct macroscopiquement du *violacea* à spores blanc crème, échinulées) et probablement identique à l'*autumnalis* Velenovsky. Espèce de taille moyenne, à pied parfois épais quoique aussi fusiforme, toujours moins fragile, de ton foncé sauf sur la marge, striée et claire (blanchâtre ou rose), il présente une tonalité rouge : violet rosé, rouge violacé sombre, parfois mêlé d'un peu d'olivâtre, mais rouge noirâtre ou même noir au centre qui se montre déprimé, à odeur caractéristique rappelant à la fois la noix de coco, la coumarine et les bonbons anglais. Ses spores sont, après celles d'*olivaceo-violascens*, les plus réticulées de toutes celles qu'offrent les composantes de l'espèce collective *violacea :* les aiguillons sont proéminents, aigus, mais rarement isolés, presque tous unis par les tractus linéaires d'un réseau généralisé sinon complet; à peu près identiques à celles de *fallax sens. mih.*, comme celles-ci blanches en tas; elles mesurent 9,2-10,5 × 8,2-8,8 µ, orn. incl. et 8,5-10 × 7,2-7,8 µ, orn. excl. En somme, *Knauthii*, de la stirpe *emetica*, peut être définie comme un *fallax* robuste et à odeur prononcée.

3° Russula versicolor J. Schaeff., c'est-à-dire *serotina* Melz.-Zvara, voisine de notre *fallax*, jaunit nettement à la base du pied; ses lamelles sont jaune de beurre; sa chair se montre fortement piquante dans les lamelles et à l'état jeune; ses spores sont jaune clair, relativement petites et étroites (8,4-8,7 × 5,5-6,3 µ, orn. excl.), à plage amyloïde suprahilaire très développée couvrant fréquemment le sommet de l'appendice; l'ornementation sporale est composée de fortes verrues aiguës ou coniques-arrondies, soit isolées, soit groupées en lignes et dans ce cas réunies en outre par un tractus fin mais net. Singer croit qu'à cette espèce

se rapportent le *serotina* Quél., ce qui est discutable, et le *luteo-violacea* de Krombholtz, ce qui est vraisemblable. En tout cas, elle appartient à une autre section, vers laquelle ne vont pas les affinités des autres formes ici examinées : celle des *Puellarinæ*, au sens de Schaeffer, celle, artificielle, des *Rhodopodinae* de Melzer et Zvara.

4° Russula olivaceo-violascens Gillet, peut-être *violascens* du même auteur et *violacea* de Melzer-Zvara (*C. Houb.*, p. 106, f. 3 a). Du moins rapportons-nous ces formes à une espèce de taille moyenne, bien voisine de *fallax*, mais à spores petites, allongées, à verrues basses, et couvertes d'un réseau ténu très développé. Elle semble venir de préférence sous les Conifères, dans les lieux humides. Nous avons pu examiner des spores recueillies par Mme Marcelle Le Gal à St-Michel-des-Andaines en nov. 1942, et nous convenons avec M. H. Romagnesi, qui a pu examiner cette espèce, que l'*olivaceo violascens* de Gillet lui ressemble si manifestement qu'il est logique de lui rapporter cette forme. Elle ressemble à un *fallax* un peu grand, mais pareillement fragile, et s'en distingue avant tout par ses spores. Celles-ci sont petites, mais notablement variables de dimensions et plutôt allongées : 8-8,8×6,8-8,3 µ, orn. incl., 6,2-7,2 × 5,4-6,6 µ, orn. excl. Ce sont les plus petites parmi tout le groupe. En général, le réseau est très développé, même complet quoique à mailles larges et formé de lignes ténues, régulièrement minces, unissant des verrues coniques ou aiguës de taille moyenne. Parfois le réseau disparaît, et les verrues, isolées, alors peu nombreuses, se montrent plus volumineuses.

5° Une certaine Russula violacea encore à notre sens quelque peu énigmatique, qui pourrait être celle de Quélet, et semble l'une des *violacea* de Maire; ce n'est sans doute pas celle de Konrad et Maublanc dont la description concorde assez bien avec le *fallax* de Schaeffer, c'est-à-dire le *cavipes* que nous décrirons plus loin. Notre ami M. H. Romagnesi a recueilli ce *violacea* (Quél.?) à diverses reprises aux environs de Paris. Voisine physionomiquement de *fallax* Schaeffer, à sporée crème comme celle-ci, elle diffère de toutes les autres formes ici précisées par ses spores à verrues le plus souvent isolées, *non ou rarement anastomosées*. Ces aiguillons sont répartis très inégalement sur le corps de cet élément, souvent plus denses sur certaines zones, fréquemment alignés par 3 à 6 et même 8 sur le même tracé continu. Ces spores mesurent 10-10,5 × 8-9,4 µ, orn. incl., 8-8,8 × 6,5-7,7 µ orn. excl. On serait tenté de la nommer *cavipes* en raison du fait que Melzer et Zvara écrivent à propos de celle-ci : « seule espèce du groupe qui n'ait pas les spores réticulées ». Mais *cavipes* convient mieux

pour l'espèce plus loin décrite, dont les spores n'offrent d'ailleurs que de grêles et courtes anastomoses amyloïdes.

6° et **7°** Il nous reste à parler plus longuement de deux Russules plus grandes que toutes les précédentes, extrêmement voisines l'une de l'autre, mais bien différentes cependant, probablement confondues par certains auteurs, offrant toutes deux un chapeau de forme et de couleurs fort variables, mais toujours avec prédominance de lilas ou de violet, mêlé de vert et de rose, à odeur fort agréable, et que nous avons pu recueillir en même temps, selon de multiples échantillons, en plusieurs stations ou à diverses reprises, ce qui nous autorise à en donner ici des descriptions détaillées. L'une est le *fallax* de Schaeffer et de Singer, le *violacea* de Crawshay et de Joachim. Nous l'appellerons Cavipes, en reprenant le terme adopté par Britzelmayr pour définir une Russule qui pourrait fort être celle-ci. L'autre fut nommée *violacea* par Peltereau, et, d'après M. A. Leclair, par René Maire également; mais elle ne semble pas avoir été caractérisée avec précision par aucun auteur; elle a été confondue sans nul doute avec la précédente, notamment par M. Maire; nous préférons donc la désigner sous un terme nouveau, en la dédiant à notre excellent collègue et ami, M. A. Leclair : Russula Clariana.

Russula cavipes Britzelmayr sensu meo

Caractères macroscopiques.

Chapeau *très irrégulier*, de taille moyenne ou même *petite*, jamais grande, atteignant 8 à 9 centimètres de diamètre au maximum, d'abord subconique, convexe, parfois le restant, ou s'aplanissant dans la partie centrale, même déprimée, rarement umboné mais souvent bossu, à bord festonné-lobé, fréquemment déformé, souvent plus ou moins excentrique par rapport au pied; à revêtement *séparable sur la presque totalité du rayon*, bien *visqueux* par temps humide, luisant par le sec, *violet rosé ou lilas clair*, soit entièrement, soit plus souvent *panaché*, le centre plus foncé ou plus clair, marqué de brun lilas, de blanchâtre, de brun livide, tendant à la périphérie vers l'olive, même le vert, çà et là décoloré (incarnat, blanchâtre, vert d'eau, citrin clair), en somme assez *versicolore*, taché largement de tons différents vert, olive, lilas, violet, ardoise; marge régulièrement crénelée et assez profondément quoique inégalement *striée-cannelée*, en correspondance avec l'insertion des lames; lisse, non velouté, mais à la loupe entièrement ponctué de minuscules scrobicules et fossettes.

Pied atteignant 7 centimètres de longueur sur 2,5 centimètres de largeur, cylindracé ou plus souvent *fusiforme*, aminci vers la

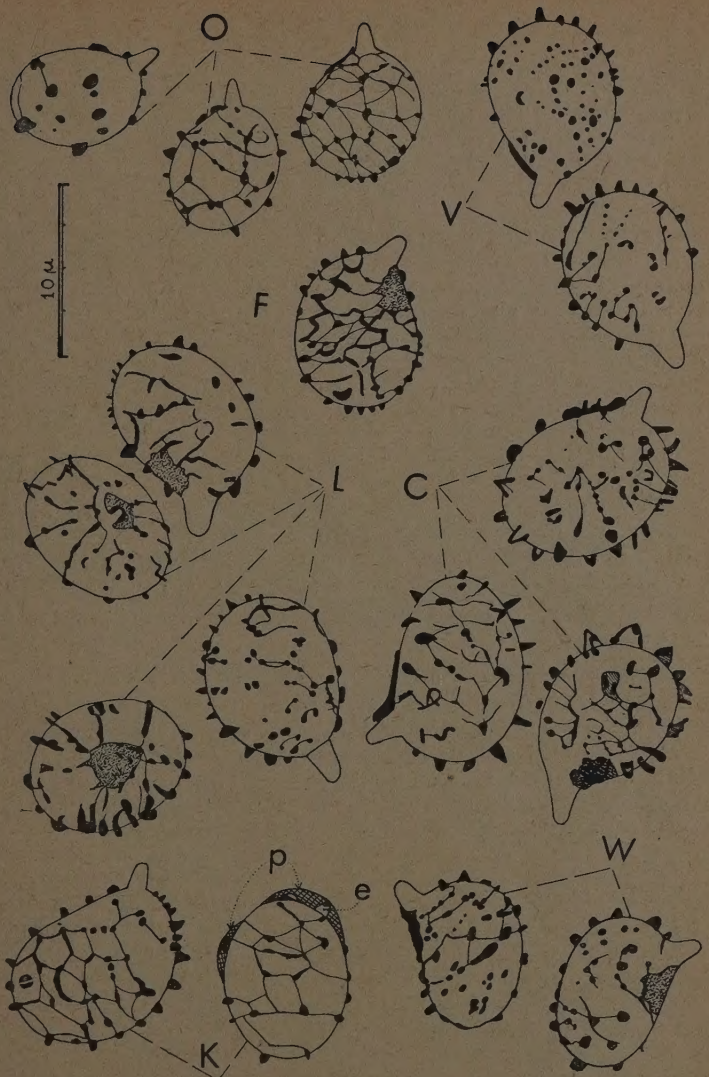

PLANCHE I. — Spores (grossies 2.600 fois) : **O**, *Russula olivaceo-violascens* Gill.; **V**, *R. violacea* sensu Qu., Maire p. p.; **F**, *R. fallax* sensu Cooke; **L**, *R. Clariana* Heim; **C**, *R. cavipes* Britz.; **W**, *R, versicolor* J. Schaef.; **K**, *R. Knauthii* Sing. (sur cette dernière figure, on a figuré deux calottes amyloïdes **p** englobant des verrues non amyloïdes **e** auxquelles restent cependant attachés des grains fortement amyloïdes, aspect que l'on retrouve sur les spores de **C**).

base parfois courbe, parfois un peu aplati, blanc, *jaunissant* inégalement *à la base* et même vers le milieu du pied, parfois intensément (jaune citrin à jaune orange ou jaune de chrome) et alors également dans les lamelles, *ne grisonnant jamais;* mais pâlissant à la dessiccation; largement médulleux-caverneux; à cortex rigide et cassant.

Lamelles *peu nombreuses* (72-80-84 lames principales sur les grands échantillons), distantes, larges mais se rétrécissant aux deux extrémités, se couchant ou se courbant fréquemment, quelques-unes fourchues, moyennement épaisses, à tranchant mince, le plus souvent très manifestement *interveinées* par de *hautes anastomoses* atteignant presque le niveau de l'arête principale, dans le fond par quelques *veines subtiles* unissant les bases lamellaires souvent ondulées; de couleur blanche puis blanc ivoire, ivoire, *à peine crème,* rarement d'un ton plus marqué, à *arête toujours concolore;* adnées, très fragiles.

Sporée blanc crème (B ou intermédiaire entre A et B de Crawshay).

Chair mince dans le chapeau, pelliculaire autour, blanche sous la pellicule piléique et dans le pied et le chapeau, crème dans le cortex du pied, de couleur sale à l'état mouillé; à saveur en général *rapidement très âcre,* mais parfois modérément, à odeur plutôt suave et bien spécifique rappelant *celle du laudanum,* voisine de celle de *fellea.*

Caractères chimiques.

Gaïac : pratiquement *sans action* (très lente); NH3 : *rosissement* presque immédiat dans toutes les parties, mais surtout dans la chair du pied sous le revêtement; SO4Fe : presque nul, rose sale; SO4 Fe puis NH3 : bleu intense instantanément; Fe Cl3 : d'abord action nulle, puis rosissement très faible; SO4 H2 : rien; C2 H4 O2 : rien; sulfo-vanilline : bleu.

Habitat.

En troupes de carpophores isolés, non fasciculés, dans les Hypnes très humides, sous les épicéas, la Herse, forêt de Bellême. Octobre-novembre 1942. En compagnie de M. A. Leclair.

Caractères sporaux (1).

Spores ovoïdes, à hautes verrues coniques-aiguës, parfois courbes, le plus souvent entièrement amyloïdes, mais parfois amy-

(1) Le manuscrit de M. Roger Heim, remis à la composition pendant sa captivité dans les camps d'extermination allemands, laissait en blanc la partie concernant les revêtements qu'il désirait très probablement revoir. Nous avons maintenu tel le manuscrit. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de n'y rencontrer aucune précision sur les caractères anatomiques des pellicules : l'Auteur pourra compléter ultérieurement ces indications, *N. d. l. R.*

loïdes seulement sur une partie de la surface, la plupart reliées par des tractus fins, irréguliers, l'ornementation étant répartie de façon tout à fait inordonnée; tache hilaire large, très nette, le plus souvent en éperon sur le sommet de l'appendice hilaire; de 11-12 (-13) × 8,5-9,5 (-11) µ, orn. incl., de 9,2-10,5 × 7,3-8 µ, excl.

En langue française, nous trouvons une bonne description de cette espèce, celle que Joachim a donnée dans le Bulletin de la Société Mycologique de France, accompagnée d'une planche coloriée (*Atlas*, Pl. LXIII, 1934), sous le nom de *violacea*. Cette diagnose et cette aquarelle ont été établies sur des échantillons provenant de la station de la Herse, en forêt de Bellême, dans le lieu précis où nous les avons recueillis et étudiés en détail, en compagnie de M. A. Leclair, à plusieurs reprises au cours de novembre 1942.

Bien entendu, la description de M. Joachim ne peut que coïncider avec la nôtre. Cependant, peut-être certains caractères mériteraient-ils d'être mieux mis en évidence : d'abord, et surtout, l'espacement et l'interveination très notables des lamelles, également leur couleur, moins accentuée que celle qu'a notée M. Joachim (elles sont le plus souvent blanc d'ivoire, ou à peine plus teintées, et la sporée de même), la forme très irrégulière du chapeau. Enfin, nous pouvons affirmer que sur les très nombreux spécimens examinés, nous n'avons *jamais* observé la moindre grisonnance, même subtile du pied, contrairement à M. Joachim qui écrit : « pied grisonnant quand il est gorgé d'eau, caractère commun à toutes ces espèces poussant dans les endroits humides. » Certes, il est intéressant de noter que des espèces paludicoles, comme *claroflava, paludosa,* offrent une chair grisonnante dans le pied. Mais ce caractère est loin d'être constant : d'autres espèces venant dans les lieux très mouillés, ne l'offrent pas: *aquosa* Leclair, les formes paludicoles de *drymeia,* par exemple; tandis que *Russula seperina* Dupain, et *depallens,* qui grisonnent fortement dans le stipe, viennent d'ordinaire dans des lieux assez secs. Bien mieux, l'espèce du groupe *violacea,* très voisine de celle de la Herse, et que nous étudions ci-après, croît dans des stations beaucoup moins humides que la précédente, alors que son pied est toujours gris, intérieurement et superficiellement. En fait, la chair du pied, gorgée d'eau, offre en général une couleur sale, d'ordre purement physique, qui est liée à un phénomène tout à fait distinct de celui qui intéresse, dans la grisonnance et *à fortiori* le noircissement de la chair, une modification d'ordre chimique. C'est cette altération de reflet que M. Joachim a notée, mais on ne saurait lui apporter une signification d'ordre systématique.

Sur la synonymie de cette espèce, nous rappellerons simplement que l'identification avec le *fallax* de J. Schaeffer, Singer, Crawshay,

est certaine, mais non pas avec le *violacea* de Quélet qui précise « lamelles serrées », comme Bresadola. Par contre, notre espèce est très probablement encore la *violacea* de Patouillard (*Tab. anat.*, N° 629). Joachim a insisté surtout sur le caractère de l'odeur dont il a su préciser la nature et il s'est basé sur cette analyse pour tenter d'assimiler cette espèce à celle que Quélet a décrite sous le nom de *violacea*. Mais nous doutons que d'autres mycologues aient pu prétendre à un tel degré de sûreté dans le sens olfactif, et nous croyons par suite difficile d'attacher pratiquement à ce caractère subtil une importance prédominante. Le fond d'odeur de laudanum qu'on peut percevoir dans cette Russule, d'après Joachim, semble se retrouver dans bien d'autres formes, quoique moins manifestement, comme dans *fellea* et *Knauthii*. J. Schaeffer, dont on connaît aussi l'excellent sens olfactif, écrit d'ailleurs à ce propos: « La *violacea* de Quélet a, paraît-il, l'odeur du laudanum. Je ne puis trouver de réminiscence directe du laudanum dans l'odeur de l'espèce en question (notre *cavipes*) ; mais je puis plutôt me représenter que Quélet, en cherchant une comparaison, a pensé au laudanum, tandis que c'est à écarter chez *fragilis*. M. Joachim attire aussi mon attention sur le fait que le laudanum contient, outre de l'opium, de la girofle et de la cannelle ». Lui-même essaie de préciser cette odeur dans le cas qui nous occupe : « elle est faible, mais toujours nettement spécifique, exactement comme une certaine saucisse rôtie, se rapprochant le plus de celle de *pseudo-delica*, aussi de celle de *Queletii* et de *fellea*, avec une note un peu douceâtre, comparée au miel par Singer, mais ne ressemblant pas à celle de la phalloïde. Des exsiccata plus frais après avoir été ramollis ont une odeur assez âcre rappelant celle du hareng-saur. » Nous sommes loin du laudanum et nous pouvons en déduire combien il est difficile de tirer, de caractères subtils d'odeurs, des indications impératives dans le domaine systématique.

Nous avons choisi le terme de *cavipes*, de Britzelmayr, parce que la description donnée par cet auteur s'applique assez bien à notre champignon. L'occasion paraît bonne de reprendre un terme et d'éviter soit d'en créer un, soit d'en adopter un autre dont la signification puisse tirer à confusion. La désignation d'*autumnalis* Velenovsky (*Cesk. houb.*, p. 139, 1920; Pilat, *Mykol.* III, p. 134, 1926; Dvorák, *Mykol.*, pl. h. t., 1928) semble plutôt conforme au *Knauthii*, qui en a la couleur. Nous proposons donc le nom de *cavipes* qui a en plus l'avantage de mettre en lumière un caractère net de l'espèce.

On la distingue facilement de *brunneo-violacea* par son revêtement piléique visqueux et non velouté, de *Queletii* et de *gracillima* par l'absence de *rouge* dans le pied et par la réaction à l'ammo-

niaque, de *puellaris* et de *versicolor*, qui jaunissent également, par la sporée plus claire. Rappelons que la sporée blanche distingue déjà *fallax* et *Knauthii* de celle-ci. Mais pour conclure cette discussion, il est nécessaire de préciser tout d'abord les caractères de l'espèce-sosie, *Russula Clariana*.

Russula Clariana nob.

Caractères macroscopiques.

Chapeau de 5 à 8 centimètres de diamètre, convexe, puis déprimé, assez régulier, à bord onduleux ou largement lobé, à revêtement *séparable sur la moitié ou le tiers du rayon, un peu* visqueux par l'humidité, *violet rosé ou lilas*, de teinte rappelant assez exactement celle de *Russula cyanoxantha* (avec dominance K. 572), parfois plus claire partiellement et variant dans son intensité sur le même échantillon; marge droite, non ou *à peine striée*, non crénelée; lisse (non veloutée).

Pied de dimensions variables selon le terrain, long ou moyen, mais toujours solide, et s'élargissant assez régulièrement vers la base, *claviforme allongé*, cylindracé dans la partie supérieure, souvent arqué vers la base, blanc grisâtre, *grisonnant toujours* plus ou moins, souvent intensément, *ne jaunissant pas* même faiblement, médulleux-caverneux.

Lamelles assez épaisses mais *serrées* (120 lames principales sur les grands échantillons), moyennement larges mais aiguës aux deux extrémités, restant verticales, rarement fourchues, mais fréquemment anastomosées; de couleur ivoire, *presque blanches*, à arête se colorant à la fin *de brun;* adnées, plutôt fragiles.

Sporée blanc ivoire (intermédiaire entre A et B, ou à peine B).

Chair assez épaisse et blanche dans le chapeau, *grisonnante dans le pied;* à saveur *fortement âcre*, mais s'atténuant assez vite, à odeur agréable, exactement celle de *Russula pseudointegra*.

Caractères chimiques.

Gaïac : *bleuissement presque instantané* (commence après 8 à 10 secondes) et vite très net (après 18-20 secondes), plus rapide dans la chair médullaire du pied; NH3 : *rien;* SO4 Fe : léger brunissement rosé; SO4 Fe, puis NH3 : bleu-vert instantané; Fe Cl3 : rosissement immédiat; SO4 H2 : rien; C2 H4 O2 : bleu-vert un peu grisâtre; sulfo-vanilline : bleu.

Habitat.

En petite troupe, soit isolé ou par deux, soit fasciculé; dans la terre plutôt humide, *sous les Populus alba*, environs de Bellême, allée du château du Tertre, bois des Chaises. Novembre 1942. En compagnie de M. A. Leclair.

Caractères sporaux.

Spores ovoïdes, à verrues coniques, aiguës ou cylindracées, dans l'ensemble égales l'une l'autre, peu nombreuses, amyloïdes, la plupart reliées par de fins tractus en même temps qu'orientées selon des lignes régulières; ces lignes, d'ailleurs relativement peu nombreuses, divergent le plus souvent assez régulièrement à partir de la tache hilaire; de 10-11 × 7-9 orn. incl., de 8,5-9,5 × 6,8-7,8 μ orn. excl.

Des deux précédentes descriptions, on peut déduire quels caractères opposent les deux formes correspondantes. On ne les trouvera guère dans des indices d'ordre sporal, fort voisins, quoique les spores de *Clariana* montrent une orientation manifestement plus régulière des fils ornementaux, ici épanouis, non inordonnés. *Macroscopiquement,* à côté des indices subtils de forme, de couleur, deux particularités distinctives s'imposent : les lames plus serrées chez *Clariana* et espacées chez *cavipes,* le pied jaunit et ne grisonne pas dans ce dernier, il ne jaunit pas et grisonne chez *Clariana.* Ajoutons que *cavipes* possède un chapeau nettement plus irrégulier, *souvent excentrique,* et un pied moins épais, plus élancé, que ceux de *Russula Clariana.* Du point de vue de l'*habitat* et même de l'*habitus,* les deux espèces diffèrent encore : *cavipes* propre aux épicéas (1), aux lieux moussus très humides, vient en troupes d'individus isolés; tandis que *Clariana,* propre aux seuls *Populus alba* (2), croît dans les herbes, en individus parfois fasciculés, d'origine profonde si l'on en juge au fait qu'il soulève la terre et la garde souvent adhérente au chapeau. Enfin, *chimiquement,* des différences très importantes confirment ces premières données; le chimisme des deux champignons est très distinct : *cavipes,* inerte aux réactifs des oxydases, réagit aux alcalis, en donnant une coloration rose; pour *Clariana,* c'est l'inverse : bleuissement presqu'immédiat au gaïac, inertie vis-à-vis de l'ammoniaque. Des réactions moins nettes et moins décisives s'ajoutent encore à ces oppositions.

Ajoutons une remarque : la réaction aux alcalis, très remarquable, fait penser à une parenté entre *cavipes* et *drymeia,* toutes deux rosissant de même sous l'influence de l'ammoniaque. Ce rapprochement est au moins curieux, mais les deux espèces ne sont pas sans manifester une certaine ressemblance. Il n'est pas douteux que la stirpe *emetica* trouve dans l'espèce *cavipes* — à son extrémité — un jalon qui la rapproche du groupe *sardonia.*

(1) Peut-être aussi aux pins (d'après Mme M. Le Gal).
(2) Peut-être aussi aux peupliers trembles (d'après M. H. Romagnesi).

Cette discussion nous a montré le parti que l'on pouvait tirer d'une analyse détaillée s'appliquant à des champignons observés et étudiés comparativement sur le frais, dans leur habitat. On conçoit de quelles réserves peuvent être frappées les déductions tirées de la comparaison entre des échantillons de telles espèces reçus de correspondants, après deux ou trois jours de voyage. Des différences assez délicates à saisir sur le frais ont vite fait de disparaître dans ces conditions. On ne s'étonnera donc pas que le terme *violacea* ait été appliqué sans aucun doute par le même mycologue à des espèces qui, sur le terrain, se révèlent, côte à côte, très manifestement distinctes. En même temps cette étude nous a confirmé dans cette conclusion, selon laquelle, seule, la combinaison d'examens analytiques, d'ordre à la fois morphologique, micrographique, macrochimique, pouvait permettre de poser sur des bases solides le critère de la spécificité.

TABLE DU TOME VIII

■

Table des travaux et des auteurs

CHALAUD (G.). — Sur *Coleroa bryophila* (Fuck.) Rab. et quelques autres *Coleroa* (av. fig.) 26

GRELET (L.-J.). — Les Discomycètes de France, d'après la classification de Boudier. 10e fascicule (avec 3 fig.) 3

HEIM (Roger). — Les Russules de l'espèce collective « *violacea* » (avec 1 pl. texte) 87

— Un nouveau cas d'hétéroporisme chez les Inocybes (av. fig.) 32

HENRY (R.). — Réactions colorées obtenues sur les champignons supérieurs à l'aide d'un réactif de synthèse (Tl. 4) 72

LOCQUIN (M.). — Etude des spores de *Mycenella*. II. Structure de la spore de *Mycenella Kühneri* Romagnesi (avec 3 fig.) 57

— *Mycenella lasiosperma* (Bres.) ss. Kühner fma. *minor* (fma. nova), et le développement de ses spores (avec fig.) 53

MÉTROD (G.). — Variabilité dans le genre *Pluteus* (avec 7 fig.) 62

ROMAGNESI (H.). — Etudes complémentaires sur le genre *Tubaria* et sur deux *Naucoria* tubarioïdes (avec 1 pl. texte) 76

■

Aux abonnés (J. DUCHÉ) 51

Liste bibliographique 59

Le rédacteur en chef et le gérant de la Revue : Roger HEIM, Ch. MONNOYER

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1943

Renseignements généraux

La REVUE DE MYCOLOGIE paraît tous les deux mois, à partir du 1er février. Elle comprend, en plus de la *revue proprement dite* consacrée aux travaux originaux sur les champignons, et accessoirement sur les lichens, la phytopathologie et les bactéries, un *supplément* comportant des revisions monographiques, des mises au point, clefs dichotomiques, articles didactiques, renseignements sur la toxicologie et la phytopathologie, chronique historique, informations, applications industrielles, un *Cours pratique* de Mycologie et un *Exsiccata*.

La correspondance concernant la rédaction, ainsi que les manuscrits doivent être envoyés à M. Roger Heim, laboratoire de Cryptogamie du Muséum National d'Histoire Naturelle, 12, rue de Buffon, Paris (5e).

La correspondance concernant les abonnements, ainsi que les versements doivent être adressés à M. Jacques Duché, laboratoire de Cryptogamie du Muséum National d'Histoire Naturelle, 12, rue de Buffon, Paris (5e), compte de chèques postaux 1247-65, Paris.

Recommandations aux auteurs

Les manuscrits doivent être dactylographiés et définitifs; les frais supplémentaires concernant les remaniements ou additions éventuels sont à la charge des auteurs.

En principe, il n'est envoyé aux auteurs qu'une première épreuve qu'ils devront réexpédier, corrigée, au plus vite à la direction.

Les figures et planches seront envoyées en même temps que les manuscrits, les dessins exécutés à l'encre de Chine, les photographies tirées en noir sur papier bromure. Les réductions doivent être calculées par les auteurs en tenant compte de la justification de la revue.

Les tableaux dans le texte doivent être conçus clairement et de manière que leur composition se réalise sans difficultés.

Les manuscrits d'une certaine longueur ou qu'accompagneraient un certain nombre de planches hors texte feront l'objet d'une entente entre l'auteur et la direction de la Revue, dans laquelle il sera naturellement tenu compte de l'intérêt des documents et des disponibilités financières des deux parties.

La teneur scientifique des articles publiés dans la Revue n'engage que la responsabilité de leurs auteurs. Toutefois, la direction se réserve le droit de refuser certains manuscrits ou d'exiger de leurs auteurs des modifications dans la forme.

Les auteurs ont droit gratuitement à 25 tirés à part sans couverture spéciale et sans remaniements.

Tarif des Tirages à part

Nombre de pages intérieures	50	75	100	150	200
2 pages	26	27,5	29	32	35
4 pages	30	33	36	42	48
8 pages	39	44	49	59	69
12 pages	69	77	85	101	117
16 pages	78	87	96	114	132
Couverture sans impression	4	6	8	12	16
— avec titre passe-partout	16	18	20	24	28
— avec impression	30	32	34	38	42

ABONNEMENTS

Le prix d'abonnement au Tome VIII (1943) de la *Revue de Mycologie* est fixé à :

Frs 100 pour la France, les colonies françaises, les pays de protectorat et sous mandat français;

Frs 120 pour les pays étrangers ayant adhéré à la convention de Stockholm (*);

Frs 150 pour les pays étrangers n'ayant pas adhéré à la convention de Stockholm.

PRIX DES TOMES III (1938) à VII (1942) DE LA *REVUE DE MYCOLOGIE* :

CHAQUE TOME :	Aux nouveaux abonnés au Tome VIII	Aux non-abonnés
France	Frs 120 »	Frs 175 »
Etranger : pays ayant adhéré à la convention de Stockholm...	— 150 »	— 200 »
Etranger: pays n'ayant pas adhéré à la convention de Stockholm	— 175 »	— 225 »

Pour chacun des tomes I (1936) et II (1937), majorer les sommes ci-dessus de Frs 25.

MEMOIRE HORS-SERIE N° 1 (1938)

Les Truffes, par G. MALENÇON.

Historique. Morphogénie. Organographie. Classification. Culture. 92 pages, avec planches et figures dans le texte.

France : 70 fr. — Etranger (1/2 tarif postal) 90 fr.
(plein tarif postal) 110 fr. Franco de port.

MEMOIRE HORS-SERIE N° 2 (1942)

Les matières colorantes des champignons, par I. PASTAC. 98 pages.

France : 80 fr. — Etranger (1/2 tarif postal) 100 fr.
(plein tarif postal) 120 fr. Franco de port.

MEMOIRE HORS-SERIE N° 3 (1943)

Les constituants de la membrane chez les champignons, par R. ULRICH. 44 pages.

France : 60 fr. — Etranger (1/2 tarif postal) 70 fr.
(plein tarif postal) 80 fr. Franco de port.

Prix de ce fascicule :
France ..... 15 fr.
Etranger ..... 20 fr.